

Message du Maire



En prenant la plume pour rédiger ce message, un mot me vient à l'esprit : « Privilège ». Oui, quel privilège d'habiter cette contrée. L'Espace, la nature, la tranquillité, privilège de vivre dans cette géographie vallonnée, qui n'a pas souffert par l'intervention humaine, bien que nombreux parmi nous prennent grand soin du patrimoine bâti, ce qui n'enlève rien à la beauté de Petit-Val.

Privilège aussi de bénéficier de cet espace bienfaisant, si par malheur cette pandémie nous rejoint, la quarantaine peut être un peu plus allégée. Privilège aussi parce que nous nous connaissons, nous nous saluons et sommes solidaires et attentionnés. C'est le ressenti que j'ai à chaque visite que j'ai le plaisir de vivre à ces rencontres avec nos aînés.

Fanny Klötzli a décidé de se consacrer à sa famille, elle nous a quittés en septembre dernier. Merci à elle pour tout son investissement et sa note féminine que j'ai appréciée. L'élection libre aux urnes résulte par l'élection de Willy Pasche. Bienvenue à lui pour terminer la législature 2019-2022. Oui nous entrons dans l'année où le renouvellement des autorités communales devra être voté. Avis aux amateurs !

Durant l'année 2021, un grand travail au sein de l'administration a été accompli. Changement du support informatique, renouvellement du site Internet et bien des adaptations nécessaires et exigées par l'administration cantonale et fédérale.

L'école et l'école à journée continue reste un sujet de grande attention. La partie financière qui nous incombe sera soigneusement analysée. L'éducation de notre jeunesse mérite que l'on y prenne soin.

Dans les infrastructures, le Plan Général Alimentation en eau continue sa réalisation. Cette année, le renouvellement complet de la canalisation de l'alimentation en eau sur Monible et les fermes isolées au Nord devrait voir le jour.

Permettez-moi de vous présenter nos excuses, notre regret pour les désagréments provoqués pendant les travaux aux « Navelles » à Souboz et au « Rondez » à Sornetan. A ce jour, ces travaux sont terminés et nous en sommes reconnaissants.

Un grand travail doit bientôt toucher à sa fin, c'est le Plan d'Aménagement Local (PAL). On y espère un peu plus de souplesse, un désir d'inscrire un peu de développement dans nos hameaux, mais hélas, la LAT nous laisse peu de marge de manœuvre, ce qui nous donne l'impression d'être pénalisé.

La gestion et l'organisation du cimetière sera un chapitre nouveau pour la commune. Jusqu'à ce jour, le conseil de Paroisse s'occupait de cette tâche. Merci à eux.

Une évaluation des valeurs naturelles et paysagères, une identification des projets avec leurs enjeux et descriptifs sera étudiée pour une future adhésion au Parc Chasseral, sujet qui sera mis au vote en 2023 afin d'en faire partie dès 2025.

Nos chemins font l'objet d'un inventaire complet et seront analysés selon les besoins en entretiens et un calendrier de priorité sera établi en fonction des moyens financiers. Un plan de maintenance sera établi.

Les finances de notre commune sont saines, le compte de l'eau propre a besoin d'un suivi sévère. Les investissements projetés devront être gérables.

Je remercie mes collègues au conseil communal ainsi que le personnel de l'administration et de la voirie pour leur engagement et la bonne collaboration durant cette période de 2021 et profite de vous souhaiter à toutes et tous une belle année 2022.

De pouvoir vous distribuer ce petit bulletin est pour nous important. Par ce biais, nous tenons à vous dire que nous sommes toujours à votre disposition. Bien à vous, et comme déjà dit, avis aux amateurs les élections communales auront lieu le 27 novembre 2022.

André Christen, Maire

Administration communale

Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

032 484 94 70
www.petit-val.ch

<u>Heures d'ouverture :</u>	Lundi : 16h00 à 18h00 (nouveau)
	Mardi : 09h30 à 11h00

Personnel communal :

Schär Joëlle, secrétaire communale

admin@petit-val.ch

Schranz Nathalie, administratrice des finances
(présente au bureau le mardi)

finances@petit-val.ch

Barth Lorianne, employée

l.barth@petit-val.ch

Zwygart Micael, Agent d'exploitation

voirie@petit-val.ch

Agence AVS

Liechti Aline Tél. 032 484 98 21
(travail à domicile et sur demande se rend auprès des assurés)

avs@petit-val.ch

Exécutif communal

Christen André, maire	Administration, travaux publics et technique, service des eaux, police, social	079 439 74 68 a.christen@petit-val.ch
Pasche Willy vice-maire 2022	Finances, sport, loisirs, culture, tourisme	079 251 10 48 w.pasche@petit-val.ch
Amstutz Emanuel, conseiller	Ecoles, transports publics et scolaires	079 306 12 20 e.amstutz@petit-val.ch
Carnal Jean-Michel conseiller	Urbanisme, aménagement du territoire, déchets	079 292 86 74 j-m.carnal@petit-val.ch
Michel Jean-Pascal conseiller	Agriculture-forêts, protection civile, sapeurs-pompiers, chemins, rivières	079 524 20 90 j-p.michel@petit-val.ch

Législatif communal

Gyger Ami, président des assemblées

Pasche Willy, vice-président des assemblées

Population

Au 1er janvier 2022, Petit-Val comptait 413 habitants.

Durant l'année 2021, il y a eu 3 naissances, 1 décès, 28 arrivées et 10 départs.

La population se répartit comme suit dans les villages :

Châtelat	28
Fornet-Dessous	33
Les Ecorcheresses	43
Monible	38
Moron	30
Sornetan	146
Souboz	85
« Ménage administratif »	10

Les commissions communales

Travaux publics et technique

Christen André, Loosli Adrian, Gerber James, Pasche Willy, Vuillaume Serge

Agriculture et forêt

Michel Jean-Pascal, Carnal Jacques, Hostettmann Jean-Claude, Juillerat Steve, Liechti Etienne

Urbanisme

Carnal Jean-Michel, Hess Pascal, Keller Daniel, Mollard Yanick, Ruffiot Sarah

Sports, culture, loisirs, tourisme

Pasche Willy, Amstutz Viviane, Juillerat Myriam, Klötzli Fanny, Thiel Verjot Nora

Délégations communales

Aide et soins à domicile de la Vallée de Tavannes et du Petit-Val (ASAD)

Délégué : *poste à repourvoir*

Association régionale Jura-Bienne (JBb)

Délégué : Christen André

Celtor SA, Tavannes

Délégué : Carnal Jean-Michel

Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura bernois (CRT)

Délégué : Amstutz Emanuel

Ecole de musique du Jura bernois (EMJB)

Délégué : Amstutz Emanuel

Jura bernois Tourisme (JbT)

Délégué : Pasche Willy

Ligue bernoise du patrimoine, Groupe Jura bernois

Délégué : Carnal Jean-Michel

Protection civile du Jura bernois

Délégué : Michel Jean-Pascal

Service régional du travail social en milieu scolaire (SRTSS)

Délégué : Amstutz Emanuel

Service social régional de Tavannes (SSRT)

Délégué : Christen André

Syndicat pour l'épuration des eaux du Petit-Val

Membre du comité : Christen André, Schär Alain

Délégués : Amstutz Menno, Klötzli Charles et Michel Jean-Pascal

Syndicat de communes du home La Colline, Reconvilier

Délégué : Christen André

Syndicat des eaux des Franches-Montagnes (SEF)

Délégué : Christen André

Syndicat de l'école primaire Saicourt et Petit-Val

Membres : Carnal Céline, Amstutz Emanuel, Gyger Leslie, Hostettmann Sylvie

Délégués : Loosli Marina, Michel Jean-Pascal, Mollard Stéphanie

Syndicat de l'école secondaire de La Courtine

Membres : Bandelier Laurent, Amstutz Emanuel

Délégués : Hostettmann Sylvie, Neukomm Audrey

Syndicat des sapeurs-pompiers Val d'Or

Délégués : Michel Jean-Pascal, Gyger Ami

Structure sociale d'encadrement voué au travail (SSEVT)

Membre du comité : Christen André / Délégué : Jegerlehner Jacqueline

ValForêt SA

Comité : Paroz Claude-Alain, Amstutz Emanuel, Amstutz Michael, Prêtre Jean-Claude, Sommer Pierre, Tatti Jean-Paul, Weber Stéphane,

Délégués : Carnal Jean-Michel, Carnal Jean-Pierre, Christen André, Gyger Ami, Gyger Daniel, Juillerat Steve, Michel Jean-Pascal (avec droit de vote)

<u>Quotité</u>	1.79
<u>Taxe immobilière</u>	1.2 ^{0/00} de la valeur officielle
<u>Taxe de chiens</u>	CHF 50.- /chien
<u>Taxe de séjour</u>	CHF 1.- / nuit par personne + de 16 ans CHF 50.- appartement de 2 pièces CHF 80.- appartement de 3 pièces CHF 100.- appartement 4 pièces et + CHF 50.- camping-car
<u>Eau propre</u> (taxe sans TVA)	CHF 3.10 le m ³ consommé 20 LU et 20 m ³ minimum seront facturés CHF 15.- pour les 50 premières LU CHF 9.- pour les 100 LU suivantes CHF 7.- pour toutes les LU supplémentaires
<u>Déchets</u>	CHF 65.- par personne dès 22 ans CHF 70.- par résidence secondaire Personne morale ou entreprise : CHF 90.- jusqu'à 3 employés CHF 140.- de 4 à 10 employés CHF 240.- dès 11 employés

Déchets & adresses utiles

Abattoirs de Moutier et environs	Rue de Soleure 20 2740 Moutier	09h30-11h30 et 13h30 à 15h00 samedi matin sur appel 079 424 85 09 dimanche soir sur appel 079 405 02 67
Centre de déchets carnés	Route de Reconvilier 2710 Tavannes	07h00-07h15 et 16h45-17h00 samedi 11h00-11h30
Celtor SA	Ronde Sagne 1 2732 Reconvilier	032 481 42 62 contact@celtor.ch
Moeschler Transports Sàrl Déchetterie	La Combe 7 2710 Tavannes	032 481 33 20 moeschler.transport@gmail.ch

Autorité de la protection de l'adulte et de l'enfant	Rue de la Préfecture 2c 2608 Courtelary	031 635 22 50	info.apea-jb@jgk.be.ch
Aide et soins à domicile (ASAD)	Rte de Sorvilier 21 2735 Bévillard	032 492 53 30	www.serviceasad.ch
Centre de documents d'identité	Rue de la Préfecture 2c 2608 Courtelary	031 635 40 00	www.passeportsuisse.ch
Contrôleur des champignons Rätz Jean-Vincent	Le Rondez 2a 2716 Sornetan	079 306 93 81	
Division forestière 8	Rue du Pierre-Pertuis 2710 Tavannes	032 481 11 55	foret.jurabernois@vol.be.ch
Etat civil du Jura bernois	Rue de la Préfecture 2c 2608 Courtelary	031 635 41 30	www.be.ch/etatcivil ec-jura-bernois@pom.be.ch
Garde-faune		0800 940 100	
Intendance cantonale des impôts	Rue du Château 30c 2740 Moutier	0848 844 411	www.taxeme.ch
Office de la circulation routière et de la navigation	Rue du Quai 20 2710 Tavannes	031 635 88 99	www.be.ch/ocrn
Office de la protection des eaux et des déchets	Reiterstrasse 11 3011 Berne	031 633 38 11	www.be.ch/oed
Office des affaires communales et de l'organisation du territoire	Hauptstrasse 2 2560 Nidau	031 635 25 90	www.be.ch/oacot
Office des ponts et chaussées	Grand Nods 1 2732 Loveresse	031 636 49 50	info.tbaoik5@bve.be.ch
Office des poursuites et faillites	Rue Centrale 33 2740 Moutier	031 635 39 50	
Office régional de placement	Rue du Quai 20 2710 Tavannes	032 925 99 70	orp.tavannes@vol.be.ch
Police cantonale	Rue du Château 30 2740 Moutier	032 494 54 11	
Préfecture du Jura bernois	Case postale 106 2608 Courtelary	031 635 96 26	www.be.ch/prefectures
Registre foncier	Case postale 2608 Courtelary	031 635 69 60	www.be.ch/
Service social du Jura bernois	Grand-Rue 1 2710 Tavannes	032 482 65 70	info@ssrtav.ch
Sites et monuments historiques	Grand-Rue 122 2720 Tramelan	032 481 14 56	
ValForêt SA	Route de Bellelay 1 2712 Le Fuet	079 222 45 85	jm.friedli@valforet.ch

Événements 2022

Assemblées communales	13 juin et 12 décembre
Cirque Chnopf	11 juillet – 17 juillet
Fête nationale	31 juillet
Estivales musicales	3 septembre
Elections communales	27 novembre

Les sociétés de Petit-Val

Chœur Mennonite	Matthias Gerber	2723 Mont-Tramelan
Echos du Petit-Val	Aline Amstutz-Juillerat	2715 Châtelat
Communauté mennonite	Frank Loosli	2712 Le Fuet
Société d'arboriculture	Arold Juillerat	2715 Monible
Société de tir Petit-Val	Peter Gerber	2504 Bienne
Ski-club Petit-Val	Daniel Keller	2716 Sornetan
Paroisse réformée	Catherine Bandelier	2718 Lajoux
Dame tricot	Monique Bandelier	2716 Sornetan
La Libellule	Léon Bickel	2748 Souboz
Les Hôtas	Irène Bickel	2748 Souboz
Téléskis des Ecorcheresses	Jean-Luc Gyger	2748 Les Ecorcheresses
Troupe de Théâtre les Fét'art	Claude Juillerat	2748 Souboz
Gym des aînés Pro Senectute	Viviane Gyger	2748 Souboz
Chorale du Petit-Val	Ami Gyger	2748 Souboz